



L'équipe du nouveau CAS (Certificate of Advanced Studies). En quatrième position, Ghislain Patrick Lessène.

VAÏATA SOUROU BRON

En Centrafrique, il y a un manque évident de médecins légistes; un pour 4.5 millions d'habitants. «Si le cas d'une mort suspecte survient, on observe le corps de l'extérieur seulement», explique Ghislain Patrick Lessène. Originaire de Centrafrique et habitant de Romainmôtier depuis huit ans, ce juriste a ressenti ce manque personnellement, lorsque son père est décédé subitement sans que l'on puisse dire pourquoi. «Où est la justice lorsqu'on ne peut comprendre et résoudre des homicides?», s'offusque-t-il.

Aussi, alors qu'en Suisse «nul n'est censé ignorer la loi», Ghislain Patrick Lessène nous explique que le droit africain est peu connu, difficilement accessible. «Lorsque je gère des cas en Centrafrique, j'ai dû m'appuyer sur le droit français, alors même qu'il était parfois in-

adapté aux réalités locales.»

Nécessaire pour l'Afrique

Le juriste œuvre depuis plusieurs années pour la production et la promotion du droit en Afrique, pour améliorer son libre accès, ainsi que des cours de droit en ligne. Le droit coutumier africain a son sens selon lui, mais il le veut plus équitable: «Le tissu social et la solidarité qui découlent du pouvoir des coutumes sont des valeurs importantes, cependant il est nécessaire pour le développement de l'Afrique que le droit dans son intégralité soit respecté», déclare l'enseignant.

Une formation en Suisse

Le partenariat de Ghislain Patrick Lessène, directeur du Centre d'études juridiques africaines et de la professeure Silke Grabherr, directrice du Centre universitaire ro-

mand de médecine légale et inventrice de l'angiographie *post-mortem*, a conduit au lancement d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) à l'Université de Genève depuis septembre 2019, alliant droit, médecine légale et science forensique (police scientifique).

Cette nouvelle formation est destinée à des professionnels africains qui désirent étendre leur expérience afin de faire avancer le droit et la médecine légale dans leur pays. Un programme de cours a eu lieu en Suisse et après une première volée d'étudiants, le bilan est très positif. «Des échanges forts et mutuels ont eu lieu entre les praticiens africains et suisses et il est prévu que des professionnels suisses partent en Afrique, pour que plusieurs cultures puissent s'enrichir», témoigne-t-il. «Cela a permis des contacts interdisciplinaires puisque les

JOURNAL DE LA RÉGION DE COSSONAY

Journal de la région de Cossonay
1304 Cossonay-Ville
021/ 861 11 61
www.journalcossonay.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 2'941
Parution: 47x/année



Page: 40
Surface: 37'786 mm²



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116
Référence: 76208630
Coupage Page: 2/2

étudiants étaient des magistrats, des officiers de police, des médecins, et nous n'avons pas l'habitude d'une telle interaction, en Afrique.»

À présent, le but pour le Romainmonastérien est de promouvoir la création d'unités de médecine légale dans plusieurs pays africains. Selon lui, trouver des solutions afin de pouvoir adapter les matériaux locaux devrait faciliter

l'exercice de la médecine légale et induire une meilleure efficacité de la justice en Afrique, à moindres coûts. «L'autopsie ne nécessite que peu de moyen, mais il est nécessaire que cela rentre dans les mœurs.»

En parlant avec Ghislain Patrick Lessène, on sent que toute sa vie professionnelle s'articule autour de la santé publique et de la recherche

de la vérité. Et pour l'atteindre, deux outils essentiels dont il arme ses convictions: la formation et l'échange international.

Plus d'information sur le site du Centre d'études juridiques africaines: www.ceja.ch et sur le site du Centre universitaire romand de médecine légale: www.curml.ch. ■